DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

21 DECEMBRE 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

Budget Primitif
« Aménagement »
Exercice 2018

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 22 décembre 2017
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 26 décembre 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 décembre 2017

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint des
Services

Guillaume ESTIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

==========

L'an deux mille dix sept, le 21 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame CLECH, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame LIBESKIND, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame CERIGHELLI*, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

*Départ de Madame CERIGHELLI après le dossier 17 I 17

Avaient donné procuration :

Madame AGUINET à Madame HABERT-DUPUIS
Madame NASRI à Monsieur JOUSSE
Madame MEUNIER à Madame ADAM
Madame DUMONT à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Madame LIBESKIND

N° DE DOSSIER : 17 I 22b

OBJET : BUDGET PRIMITIF « AMENAGEMENT » - EXERCICE 2018

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter par chapitre le projet de Budget Primitif du budget annexe de l'Aménagement pour l'exercice 2018. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 14 347 869,08 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	10 347 869,08 €
Dépenses	10 347 869,08 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	4 000 000,00€
Dépenses	4 000 000,00€

Les écritures d'ordre liées aux écritures de stock feront l'objet d'une décision modificative en 2018.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT (procuration à Madame GOMMIER), Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL votant contre,

ADOPTE par chapitre le budget primitif du budget annexe d'Aménagement pour l'exercice 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye